## Renouvellement des concessions hydroélectriques

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o November 2015

Une sélection à la tête du client ? s'inquiÃ"te FNE

## La

France vient d'être mise en demeure par la Commission européenne au sujet du renouvellement des concessions hydroélectriques. En cause, le retard pris dans la mise en concurrence des candidats à la reprise de ces concessions, pourtant demandée depuis 2008. France Nature Environnement - FNE, s'inquiÃ"te non pas tant de cette mise en demeure, mais plutÃ′t des modalités de mise en concurrence à venir, dans un contexte où la possibilité d'atteindre le bon état des cours d'eau français exigé par la directive européenne sur l'eau (DCE) reste hypothétique.

Ce bon état est pourtant largement conditionné par la morphologie des cours d'eau (hydromorphologie), fañ§onnñ©e par le transport et le dépà t de sédiments. Or, compte tenu de leur état actuel, et en particulier de leur dégradation morphologique et de la perturbation de leurs débits, il apparaît nécessaire de préserver les rares cours d'eau encore en état et d'essayer de restaurer ceux, nombreux, déjà impactés. Pour FNE, le renouvellement des concessions hydroélectriques devrait être une opportunité Ã saisir pour restaurer les cours d'eau, dans une d\( \tilde{A} \) marche de modernisation des \( \tilde{A} \) quipements électromécaniques, de turbinage des débits réservés, de l'adaptation Ã l'augmentation de la production d'©lectricit© variable mais aussi de limitation des impacts sur le milieu naturel. En effet, augmenter les débits réservés, limiter la fréquence, le volume et la vitesse d'éclusée, restaurer la continuité sédimentaire et écologique pour permettre la remontée des poissons notamment les grands migrateurs comme le saumon ou l'anquille, sont autant de d©fis relever pour redonner vie aux cours d'eau.

## Pour cela, il est n\( \tilde{A} \) cessaire que

l'environnement naturel soit considéré comme prioritaire parmi les critÃ"res définis pour le choix des offres de renouvellement. Une gestion de l'eau intelligente demanderait que la concurrence entre les candidats soit véritablement ouverte et transparente sur ce critÃ"re. Les études d'impact environnemental doivent bien être réalisées avant l'appel d'offre afin que tous les candidats disposent des mêmes contraintes. Cependant, la procédure actuellement envisagée par la ministre de l'Écologie ne laisse rien présager de bon pour l'environnement : sélection des candidats laissée à l'appréciation discrétionnaire de l'État et/ou des élus sans consultation du public sur ce choix, multiplication des critÃ"res et des intérêts notamment locaux, limitation de la concurrence avec les prolongements de concession. Dénoncées par FNE, ces modalités de sélection ne permettront pas à la France d'atteindre le bon état des eaux.

Pour Jacques Pulou, membre

du directoire du réseau Eau et milieux aquatiques de FNE et référent sur les questions liées à l'hydroélectricité, "le renouvellement des concessions hydroélectriques ou la création de concessions hydroélectriques posent le problÃ"me de la confidentialité des projets répondant à un appel d'offre, confidentialité qui ne permet pas au public de se prononcer entre les divers projets portés par chaque compétiteur à l'appel d'offre. Dans le cas des concessions hydroélectriques, cette opacité est accrue par le fait que l'arbitrage entre énergie et environnement se passe au sein du même ministÃ"re. On risque donc de laisser passer cette occasion unique d'améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau français, pourtant identifiée comme l'un des deux principaux paramÃ"tres restant à traiter aprÃ"s 2015 pour atteindre le bon état écologique sur le bassin Rhône-Méditerranée notamment."

Bernard Rousseau, responsable des politiques Eau à FNE rappelle : "Alors que les nouveaux schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) pour la période 2016-2021 sont en passe d'être adoptés dans chaque bassin, que l'ambition ministérielle trouve sa traduction dans une loi sur la biodiversité, voir la ministre capituler dans les riviÃ"res aujourd'hui reviendrait à accréditer cette revendication : "Recherche désespérément ministÃ"re de l'Environnement !". Le contexte de changement climatique ne permet pas une telle ignorance de la nature."

France Nature Environnement